

Aubervilliers, le 24 avril 2020

A l'attention de Madame Claire Lemeunier  
A l'attention de Monsieur Hugues Tolen

Objet : Inquiétudes et questions - Déconfinement progressif du 11 mai 2020

Madame la DGA Ressources,  
Monsieur le DRH,

La situation sanitaire actuelle est difficile et anxiogène et peut générer un risque psychosocial et un stress important chez les agents de notre collectivité.

L'annonce du Président de la République d'un déconfinement progressive à partir du 11 mai prochain puis l'intervention du 1<sup>er</sup> ministre a suscité plus de questions, de peurs et d'inquiétudes.

En effet, des éclaircissements doivent être apportés et beaucoup de questions sont restés sans réponses (modalités et plan de déconfinement étant prévus le 30 avril courant) même si quelques pistes en réflexion ont été annoncées le 21 avril 2020 par le Ministre de l'Education Nationale (pas plus de 15 élèves par groupes, étalement planifié sur 3 semaines avec d'abord les grandes sections, les CP et les CM2, enseignement à distance, accès des élèves à une sandwicherie, etc...).

Nous vous confirmons que les agents de notre collectivité ne sont pas rassurés et nous ont fait part de leur peur pour leurs enfants. Certains ne veulent pas les envoyer à l'école et risquent de se mettre en arrêt maladie.

Ils nous ont également fait part de leur propre peur car à ce jour, ils n'ont pas beaucoup d'éléments relatifs à leur condition de travail et à leur sécurité.

D'une manière générale, les questions qui reviennent le plus sont les suivantes :

- Quelle concertation?
- Qui est concerné, quand et comment ?
- Quelle organisation du travail?

- Les horaires du travail seront-ils modifiés?
- Quel roulement?
- Le télétravail sera-t-il privilégié comme le préconise le gouvernement ?
- L'accueil des enfants, des parents des usagers
- Les transmissions notamment dans les crèches
- La mise en place des gestes barrières et de la distanciation physique
- Les moyens sanitaires et les mesures de protection et de sécurité qui seront mis en place (masques, gants, gel, savon, points d'eau, tests, plexiglas, etc....)
- Quel type de masques, qui les distribue et où?
- L'organisation des agents si les écoles ouvrent partiellement. Seront-ils en ASA, devront-ils se mettre en arrêt ou poser des congés ?
- Quid de la situation des agents vulnérables ?
- Les transports
- La restauration
- Qu'en est-il de l'ouverture des négociations pour la prime de 1000 € qui peut être attribuée?
- Le droit de retrait.

Suite à notre réunion du 21 avril courant, comme convenu, nous vous prions de trouver ci-après les différentes inquiétudes et questions posées par certains secteurs :

### **Service DAG**

Des agentes nous ont informé avoir reçu, vendredi dernier, un appel téléphonique de leur responsable afin leur demander de reprendre le travail, par roulement, une fois par semaine, car elle était dépassée en ce moment. Qu'en est-il ?

Certaines agentes ont été très étonnées de cet appel car depuis le confinement, à aucun moment, leur hiérarchie ne leur a demandé de leurs nouvelles.

Selon les retours des agentes, il semblerait qu'une agente ait repris le travail le 21 avril courant, une autre doit reprendre le 23 avril et une troisième agente qui est en situation de vulnérabilité, a remis en main propre le 21 avril à sa responsable un certificat médical attestant de ses problèmes de santé.

La responsable a certes répondu aux inquiétudes des agentes concernant la mise à disposition de masques et de gel mais aucune réponse n'a été apportée en ce qui concerne les problèmes de transport ?

### **Service Etat Civil**

Suite à l'annonce de Macron et au discours du 1<sup>er</sup> ministre, les agents ne sont pas rassurés et ne veulent pas mettre leurs enfants à l'école.

Les enfants auront-ils des masques ?

## **Organisation et protection**

Quelle organisation pour protéger les agents et les enfants ?

Quelles mesures au niveau de l'hygiène notamment la désinfection des bureaux et des locaux régulièrement (fréquence à déterminer)

Comment faire respecter les mesures de distanciation physique ?

Il semblerait que selon leur directrice, les gants n'étaient pas nécessaires et il valait mieux utiliser du gel ou du savon. Les agents aimeraient avoir le matériel nécessaire à savoir beaucoup plus de masques, de gants, du gel car c'est trop peu ce qu'ils ont actuellement.

Depuis, plus d'un mois, ils réclament l'installation de plexiglas au guichet. A ce jour, aucune suite n'a été donnée à leur revendication. Hormis cette épidémie, selon les agents, il serait utile d'installer du plexiglas pour leur protection, car, au quotidien ils sont confrontés à des usagers agressifs.

## **Accueil des usagers :**

Il faudra limiter l'accueil des usagers (5 à 6 dans la salle d'attente) et limiter également le nombre de rendez-vous.

## **Vulnérabilité**

Qu'en est-il des agents vulnérables ?

## **Inquiétudes et questions des ATSEM :**

Suite à l'annonce du Président de la République, nous avons été alertés par des ATSEM car certaines avaient reçu un message de leur coordinatrice les informant avoir eu un appel de la responsable de secteur le 14 avril leur indiquant :

- que le ménage serait fait dans la semaine du 4 au 7 mai en prévision de la reprise du 11 mai,
- que les horaires seraient aménagés en fonction de leurs possibilités,
- qu'elles devaient donner leur avis et faire savoir comment elles pouvaient s'organiser pour venir travailler.

Par ailleurs, il a été proposé aux ATSEM de Marc Bloch de se retrouver sur place le 30 avril en équipe pour faire le point de cette reprise.

Par ailleurs, concernant les mesures de protections (gants, gel, masques), une ATSEM de Marc Bloch nous a indiqué, suites aux questions posées concernant ses conditions de travail, sa coordinatrice, lui avait répondu que les informations lui avaient été données par sa responsable en simple prévision en cas de réouverture et que pour plus de renseignements, elle devait voir avec cette dernière. Cette réponse n'est pas admissible!!

**Pour les ATSEM, les questions sont les suivantes :**

**- Horaires de travail :**

Comment va s'organiser la reprise, le temps de travail ? Y aura-t-il un changement d'horaires ?

**- Statut des ATSEM et des enseignants**

Quel sera le statut des ATSEM ? Elles redoutent de reprendre avec un statut d'agent d'entretien car elles vont devoir désinfecter les locaux ainsi que les jouets toute la journée. Quelle fréquence pour la désinfection des locaux et des jouets ? Les enseignants auront quel statut ? Ils risquent de faire de la garderie.

**- Organisation du travail**

Comment s'organiser avec les enfants ? Ce sera difficile, voire impossible de faire respecter aux enfants les gestes barrières et la distanciation physique.

Le matériel est en commun, faudra-t-il dire aux enfants de ne rien toucher ? Comment faire avec le matériel ? Les enfants ne sont pas assez grands pour respecter la distanciation physique notamment lors de la récréation. Comment s'organiser lors des récréations ?

Après 2 mois d'absence, ce sera comme une rentrée d'école, comment gérer les pleurs, les vomissements, les changes tout en respectant les gestes barrières ?

Comment va s'organiser le temps du midi ? Quelle organisation sera mise en place pour la cantine ? Les parents devront-ils ramener le repas des enfants ou venir les chercher le midi ? Quelles dispositions pour les réfectoires ?

Comment va s'organiser le temps du goûter, le dortoir et le **mercredi** du centre de loisirs ? Quelles dispositions pour les dortoirs ?

Quelles dispositions pour les élèves, pendant une semaine, avec un roulement ?

Quelles dispositions pour les classes ? Combien d'enfants par classe et dans quelles conditions ? Actuellement, il n'y a pas de dédoublement de classe, les enfants sont entre 23 et 25 par classes.

- Y aura-t-il une pré-inscription pour évaluer le nombre d'enfants ? Quelle date butoir pour organiser les écoles et les offices ?

**- Accueil des parents :**

Avant le confinement les parents rentraient dans les écoles. Quelle organisation sera mise en place ?

Le plan Vigipirate sera-t-il réactivé ? Les agents devront-ils informer les parents qui viennent ramener ou chercher leurs enfants qu'ils ne doivent pas pénétrer dans les écoles ?

De plus, ces derniers ne vont pas respecter la distanciation physique.

### **- Désinfection des locaux et matériel**

Avant toute reprise, allez-vous désinfecter les locaux avec des fumigènes?

Est-ce le rôle des ATSEM de désinfecter les locaux? Ne faudrait-il pas faire appel à des spécialistes en combinaison pour une vraie désinfection ?

Avez-vous prévu des combinaisons pour les ATSEM afin de leur permettre de nettoyer les locaux?

Quel matériel et quels produits ? Ne faudra-t-il pas commander un produit spécial virus ?

### **- Les mesures de sécurité et de protection**

Quelles mesures seront prises pour assurer la santé, la sécurité et la protection des ATSEM (gestes barrières, distanciation physique, gants, gel, masques, savon, tests, ect...)?

Comment allez-vous assurer la sécurité des agents, des enseignants, des enfants et des parents ?

La municipalité mettra à disposition des agents 2 masques mais c'est insuffisant car certains agents prennent les transports et devront changer de masques à leur arrivée dans l'école. Les enfants auront-ils des masques également ?

### **- Vulnérabilité**

Qu'en est-il des ATSEM qui sont vulnérables, devront-elles reprendre ou pas ?

### **- Concertation :**

Une rencontre est-elle prévue avec les directions d'écoles, avec les syndicats d'enseignants ?

### **Pour les animateurs-trices :**

#### **- Comment créer la distanciation?**

\* Organiser les moments de cours, l'accueil des familles, des enfants, les ateliers, dans les cars...

\* Comment faire avec: les effectifs centre et cantine, le manque de locaux, les parents (aux ouvertures du centre mais aussi pendant la récupération des enfants à midi et à 16H30)?

\* Protection: le masque "grand public" est une mesure que tout le monde considère comme "mieux que rien" mais peut-on considérer que dans le cadre du travail, l'employeur se doit de protéger au maximum les agents?

\* Comment maintenir des réunions de direction et d'animation pour préparer la reprise, la gestion quotidienne et les vacances?

\* Comment vont être organisé les dortoirs ?

**- Questions d'hygiène:**

- \* Les cars vont-ils être nettoyés avant et après chaque passage des enfants et du personnel?
- \* Lavage quotidien de l'intégralité du mobilier des CLM (jeux, portes ect...) en plus des locaux?

**- Comment faire respecter les gestes barrières pour les enfants:**

- \* Lavage des mains: manque de savon, de serviettes jetables, état général des sanitaires
- \* Port du masque: quasi infaisable avec les plus petits et pendant la cantine et le goûter

**- Plus largement pendant les vacances scolaires:**

- \* Allons nous mettre des enfants à Piscop en leur faisant prendre le car et en les faisant manger dans un même réfectoire?
- \* Les regroupements pendant les vacances sont des lieux où les accueils ont augmentés pour des questions financières et de gestion des congés.

**- Questions organisationnelles:**

- \* Prise en charge et récupération des enfants: les parents rentreront-ils dans les locaux CLM et écoles? Si non comment organiser ?
- \* Si la reprise des enfants est partielle (mi-temps notamment), les agents seront-ils aussi à mi-temps pour garder leurs propres enfants? Nos horaires vont-ils être modifiés?
- \* A combien d'enfants par animateur peut-on garantir les sécurités sanitaires minimales?
- \* Si la pause méridienne est maintenue, combien de services seront-ils nécessaires?
- \* Quel impact sur nos horaires de travail ? Si les regroupements sont annulés, quels impacts sur les congés du personnel?

**- Comment prévenir le sentiment de stress et d'insécurité des agents et des enfants?**

**- Comment protéger les animateurs-trices et les enfants les plus vulnérables?**

**Direction Petite Enfance**

**- Accueil des enfants et des parents**

Lors du 1<sup>er</sup> jour de reprise, les enfants seront-ils accueillis ou les agents auront-ils une réunion concernant le respect des gestes barrières ?

Comment se fera l'accueil des parents le matin et le soir ? Comment les agents seront protégés lors des transmissions agents/parents ?

Les parents doivent-ils être deux à travailler pour être prioritaires ? Des dérogations seront-elles accordées aux familles non prioritaires ?

Combien d'enfants peuvent être accueillis sur l'ensemble de la structure ? Quelle sera le nombre d'enfants accueillis au maximum dans les sections ?

#### **- Les mesures de sécurité et de protection**

Les agents auront-ils des masques, des gants, si oui, combien ? Quid des tenus de travail pour les agents qui ne les ont pas reçues depuis leur prise de poste ?

La distanciation physique sera-t-elle appliquée pour les activités, les repas, la sieste, le goûter ?

Les draps devront-ils être lavés après chaque sieste ?

Les parents devront-ils porter des sur chaussures et mettre des chaussons obligatoirement à leurs enfants ?

#### **- L'organisation des repas**

Combien d'agents peuvent manger dans la salle de repas lors de la pause déjeuner ?

Comment se dérouleront les repas ? Y aura-t-il un déroulement échelonné ?

#### **- Droit de retrait**

Les agents pourront-ils faire valoir leur droit de retrait s'ils constatent que les mesures de sécurité ne sont pas appliquées par leur hiérarchie ?

Les agents auront-ils un numéro d'urgence afin de signaler toutes mesures contradictoires aux règles de sécurité en vigueur ?

#### **- Problèmes de transports**

Pour les agents qui n'habitent pas la ville, pourront-ils venir avec leur voiture et être dispensés de payer le stationnement. Cela éviterait aux agents de prendre les transports et de diminuer le risque de contamination et de propagation du virus.

#### **Service Entretien**

Pour l'instant, les agents sont contre une reprise même progressive le 11 mai car les éclaircissements ne sont prévus que fin avril.

Y aura-t-il un déconfinement total ou partiel le 11 mai ?

#### **- Organisation du travail**

Quelle organisation pour la cantine surtout pour les selfs comme Jean Macé par exemple en cas d'une augmentation des effectifs ?

### **- Protection des agents et des enseignants**

Les agents réclament des masques ou des visières, des gants, du gel, pour tous les agents tous métiers confondus y compris pour les enseignants

### **Droit de retrait :**

Les agents peuvent-ils faire valoir leur droit de retrait pour le 11 mai ?

### **Questions et propositions du syndicat CGT :**

#### **D'une manière générale :**

Comment les agents vont être associés à la réflexion et quelle concertation des agents et des OS ? Des points devront être éclaircis et des discussions doivent avoir lieu avec les agents, les enseignants et les OS.

Comment allez-vous procéder pour le déconfinement ? Quelle feuille de route ? Quel plan sanitaire et quel protocole de reprise ? Date de validation en CT/CHSCT commun ?

Concernant la désinfection des locaux, il faudra commander des produits spéciaux pour virus et prévoir une désinfection des locaux plusieurs fois par jour après chaque passage et utilisation des locaux et se mettre d'accord sur la fréquence (toutes les heures ou toutes les 4 heures par exemple, à déterminer).

Nous avons beaucoup d'inquiétudes sur comment vous allez faire vivre la distanciation sociale et les gestes barrières ? Les locaux permettent-ils leur mise en place ?

Concernant l'attribution des masques aux enfants, certes, il va falloir qu'ils s'adaptent et ce sera un excellent moyen pour les sensibiliser à l'hygiène.

Quelles mesures pour les agents qui refusent de porter les masques à cause de la gêne, pour ne pas effrayer les enfants ou pour d'autres raisons ?

Quel soutien scolaire pour les enfants qui ne peuvent pas reprendre ?

Savez-vous combien d'enfants ont décrochés ?

Allez-vous mettre en place des activités sportives pour les enfants ?

Concernant les transports, allez-vous diminuer le nombre d'enfants dans les cars, faire plusieurs rotations afin de respecter la distanciation physique ? Le nombre de cars sera-t-il suffisant ?

Nous souhaitons qu'un bilan soit fait sur :

- Comment les agents ont vécu le confinement à la maison, le télétravail, le travail sur le terrain
- Le coût du confinement et du déconfinement pour la collectivité (matériel, aides alimentaires, travaux, ect...)

### **Service DAG**

Nous comprenons la surcharge de travail de la responsable mais pourquoi, dès le départ, aucun roulement n'a été mis en place dans ce service ?

A ce jour, dans cette direction, seul l'état civil est ouvert pour les décès, les naissances et les CNI et passeports. Des modifications ont-elles été apportées à la liste des services qui sont actuellement fermés ?

### **Direction Education Enfance**

Concernant cette direction, nous avons tenu, le 20 avril 2020, à alerter et à attirer l'attention du directeur, Marc Assalit, sur la façon dont l'information circulait, sur la manière dont la communication était faite et sur la pédagogie à avoir en direction des agents.

Nous partageons le fait qu'un travail en amont soit nécessaire afin d'avoir plusieurs pistes et scénarios. Nous partageons également l'anticipation de ce secteur et nous savons que nous pouvons compter sur le directeur de ce secteur pour associer les agents et les Organisations Syndicales.

Suite à notre échange du 21 avril 2020 avec le directeur, nous lui avons adressé les inquiétudes et questionnements (qui sont nombreux) des ATSEM et des animateurs-trices et que nous partageons.

Pourquoi avoir fixé un rendez-vous sur place à une équipe le 30 avril courant alors qu'actuellement toutes les réunions se tiennent en visio conférence ?

Nous approuvons l'idée d'une reprise une semaine avant le déconfinement afin de permettre aux agents de faire le ménage dans les écoles puisque cette proposition avait déjà été proposée par la CGT à l'administration lors des réunions en vision conférence du mardi.

Nous sommes d'accord sur le fonds mais pas sur la forme. Car, à ce jour, aucune concertation n'a eu lieu, ni aucune décision politique n'a été prise par la municipalité.

De plus, mardi dernier, Mme Lemeunier avait indiqué aux OS qu'un travail étant en cours et qu'elle était en attente des modalités du gouvernement prévues dans 15 jours.

Pour la CGT, la méthode n'est pas la bonne, elle a créé des inquiétudes, de l'angoisse, de la peur chez les ATSEM même si elles sont d'accord pour se rendre sur leur lieu de travail afin de faire le ménage dans les écoles si les mesures de sécurité sont respectées.

De plus, les ATSEM n'ont pas de réponses aux questions posées à part qu'il s'agisse d'une décision gouvernementale.

Le Président a certes « dit » mais pour la CGT, la reprise des agents ne se fera pas à n'importe quel prix et pas au détriment de leur santé, de leur sécurité et de leur protection.

Il faut certes, avancer sur les dossiers, mais, il faudra :

- réfléchir à une stratégie, une ligne de conduite, des scénarios dans l'attente du plan et des modalités de reprises gouvernementaux,
- Au préalable à toute mise en œuvre que les agents ainsi que les OS soient partie prenante dans la réflexion et que leur avis soit demandé sur le protocole de reprise qui sera mis en place,
- Avoir de la pédagogie afin que les modalités de reprises soient bien expliquées, connues et comprises par tous.

### **Pour les crèches**

Nous sommes très inquiets pour le respect des règles de distanciation sociale ainsi que les gestes barrières lors de l'accueil des petits, des grands et des parents.

Allez-vous pouvoir accueillir les bébés?

Les locaux permettront-ils d'accueillir les petits et les grands?

Allez-vous devoir fixer des critères de sélection pour l'accueil en crèches et quels sont ces critères ?

Comment mettre en place les activités en commun pour éviter que les enfants se croisent ?

Pour éviter la propagation du virus, il faudra mettre en place les règles suivantes :

- Que les parents ne rentrent pas dans les espaces d'accueil
- Que les enfants soient déposés au sol par les parents puis récupérés par le professionnel
- De prévoir 2 jeux de jouets afin de les laver et d'alterner un jour sur 2 (possibilité à étudier en fonction du coût que cela risque de représenter)
- D'alterner les activités un jour sur deux afin de désinfecter le matériel
- Que les professionnels de la Petite Enfance aient les mêmes masques que le personnel soignant et à savoir des masques chirurgicaux non des masques en tissu

### **Attribution d'une prime pouvant aller jusqu'à 1000 €**

La porte n'étant pas fermée, après la crise, nous sollicitons l'ouverture des négociations avec les OS sur cette question car à ce jour notre priorité c'est la santé, la sécurité et la protection des agents.

### **Vacataires**

Quid de la réflexion qui devait avoir lieu concernant le ciblage des agents qui posaient problèmes notamment pour leur assiduité et dont le contrat devait être annulé? Continuez-vous à leur verser leur salaire ?

Quid des agents qui sont en difficultés financières et qui n'habitent pas Aubervilliers. Doivent-ils se rapprocher de leur lieu d'habitation ?

Avez-vous des retours d'agents rencontrant des difficultés avec Pôle Emploi ?

### **Appel à volontariat pour les EHPAD du département**

Pour faire face au covid19 dans les EHPAD en Seine Saint-Denis, le Préfet recherche des volontaires pour renforcer les équipes administratives et techniques dans les EHPAD du département (nettoyage, cuisine, aide à la vie quotidienne, logistique générale).

Un formulaire d'appel à volontariat a été envoyé par mail le 21 avril courant aux agents.

Nous ne connaissons pas dans quels EHPAD, ni les conditions sanitaires et ni les conditions juridiques.

Il est mentionné dans le Flash info n° 2 que les agents seront dotés de masques, de gel de gants et que des tests de dépistages seront disponibles.

Au même titre que nous vous avons alertés suite l'appel à volontariat du CCAS notamment pour travailler auprès des personnes dépendantes, nous vous alertons sur cet appel à volontariat pour les EHPAD.

En effet, nous sommes en lien avec nos camarades de la CGT qui travaillent dans les EPAH du Département. En ce qui concerne Aubervilliers, nous vous confirmons

que dans certaines EHPAD, le matériel est arrivé seulement il y a 2 semaines et et que les tests n'arrivent au compte-goutte que depuis la semaine dernière pour les salariés sans symptômes et de plus, tous les salariés n'ont pas été testés. Auparavant, ils devaient se rendre à l'hôtel Dieu qui ne testait que les salariés ayant des symptômes.

Les délais pour avoir les résultats sont importants et à priori selon nos camarades de la CGT, il n'y a pas de protocole de bonne conduite et les établissements choisissent eux-mêmes le protocole à appliquer.

A l'heure actuelle, c'est le flou au niveau du gouvernement. Pour nous, l'idée d'une reprise même progressive le 11 mai prochain est "folle" et scandaleuse.

La CGT a posé ses conditions (un mail a été envoyé dans ce sens à Madame la Maire). La reprise ne sera pas à n'importe quel prix et nous allons prendre nos responsabilités.

Nous espérons que les meilleures solutions seront trouvées afin de garantir la santé, la sécurité des agents, des enfants, des enseignants et des usagers.

A défaut, et si les conditions ne sont pas réunies, nous ferons valoir le droit de retrait pour danger grave et imminent.

Par ailleurs, nous vous informons que la Fédération CGT des Services Publics a déposé un préavis de grève dont vous trouverez ci-joint la copie couvrant la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2020 et que notre syndicat s'associe à ce préavis.

Dans l'attente d'un retour de votre part,

Vous en souhaitant bonne réception.

Bien à vous.

Pour la Commission Exécutive  
Catherine LAMA

Prenez soin de vous et de votre famille.